

Sociabilité, accompagnement social et vie associative de l'Union Nationale des Retraités de Côte d'Ivoire (UNARCI) de la ville d'Abidjan.

# Communication en Question

www.comenquestion.com

n° 12, Novembre / Décembre 2019

ISSN : 2306 - 5184

---

## **Sociabilité, accompagnement social et vie associative de l'Union Nationale des Retraités de Côte d'Ivoire (UNARCI) de la ville d'Abidjan.**

*Sociability, social support and associative life of the Union Nationale des Retraités de Côte d'Ivoire (UNARCI) of the city of Abidjan.*

---

79

**Adouobo Christophe N'DOLY**  
Enseignant Chercheur  
Université Félix Houphouët-Boigny  
[ndolychristophe@gmail.com](mailto:ndolychristophe@gmail.com)

## Résumé

Cet article explore la sociabilité, l'accompagnement social et la vie associative des retraités de l'Union Nationale des Retraités de Côte d'Ivoire (UNARCI). L'enquête qualitative réalisée auprès de 40 acteurs (8 dirigeants et 32 membres de base) au moyen d'entretiens individuels semi-directifs et de focus-group dans les communes de Koumassi et Yopougon, permet de comprendre ces pratiques d'accompagnement dans l'association. L'analyse des données a montré que la prise de conscience collective des problèmes liés à la vieillesse constitue un facteur d'émergence des associations de retraités en milieu urbain. Certes, cette association a pour but de défendre les intérêts de ses membres, mais c'est surtout le développement des pratiques de solidarité post-retraite qui en constituent les actions centrales. En lieu et place d'une mutualisation des pratiques de solidarité, c'est plutôt, l'engagement solidaire et bénévole des dirigeants envers les membres (notamment les plus vulnérables) qui constituent le point d'ancrage de cet accompagnement social. Les sentiments d'altruisme et d'humanisme qui animent ces dirigeants favorisent le resserrement des liens sociaux entre les retraités au sein de l'association.

**Mots-clés :** Sociabilité, accompagnement social, engagement solidaire, bénévolat, Côte d'Ivoire

80

## Abstract

This article explores the sociability, social support practices and community life of retirees from the National Union of Retirees of Côte d'Ivoire (NURCI). The qualitative survey of 40 actors (8 executives and 32 core members) through semi-structured individual interviews and focus-groups in the communes of Koumassi and Yopougon, helps to understand these support practices in the association. The analysis of the data has shown that the collective awareness of the problems related to old age is a factor in the emergence of urban pensioners' associations. While this association aims to defend the interests of its members, it is mainly the development of post-retirement solidarity practices that are central actions. Instead of pooling the practices of solidarity, it is rather, the solidarity and voluntary commitment of the leaders to the members (especially the most vulnerable) who constitute the anchor point of this social support. The feelings of altruism and humanism that animate these leaders promote the strengthening of social bonds between retirees within the association.

**Keywords:** sociability, social support, solidarity commitment, volunteering, Côte d'Ivoire

## Introduction

Dans un contexte marqué par le vieillissement de la population, la prise en charge sociale des personnes âgées constitue une préoccupation majeure pour les pays africains. Contrairement aux pays du Nord qui développent des politiques sociales en faveur de ces personnes, ceux du Sud notamment les États africains ne disposent d'aucun plan d'action dans ce sens. En général, c'est entièrement sur la famille que repose depuis toujours la charge de la majorité des personnes âgées dépendantes. Cependant, il existe un système de protection sociale en faveur des personnes retraitées mise en place par les gouvernements nationaux qui repose essentiellement sur le régime des pensions de retraite. Hérité de l'administration coloniale, ce régime de retraite mis en place depuis les indépendances des pays africains, a étalé ses contre-performances du fait de nombreuses difficultés rencontrées. Les travaux d'auteurs (Netter, 1967 ; Thiveaud et al., 1995 ; Gbongué et al. 2005 et Holzmann, 2000) ont montré les faiblesses de ce régime des pensions dans les systèmes de protection sociale de nombreux pays d'Afrique subsaharienne.

Il s'agit surtout de problèmes liés aux mécanismes de financement de ces régimes de retraite (nombre élevé de départs à la retraite et baisse des actifs) et aux modalités de paiement caractérisées par une mauvaise gouvernance et une augmentation des charges des structures de gestion. Toutes ces défaillances du système contribuent à rendre vulnérable les personnes retraitées qui, de plus en plus ont du mal à se « ré-intégrer » dans la société car éprouvent des difficultés à se loger, à se nourrir et à se soigner de façon convenable. En situation de marges de manœuvre limitées, celles-ci s'orientent de plus en plus vers des formes de sociabilité<sup>1</sup> qui favorisent leur accompagnement social post-retraite.

---

<sup>1</sup> Nous nous inspirons de l'idée de Degenne et Forse cités par Bigot (2001, p. 10) pour définir la sociabilité comme l'ensemble des relations qu'un individu (ou un groupe) entretient avec d'autres compte tenu de la forme que prennent ces relations. Elle tend à décrire les liens sociaux en évaluant le niveau d'intégration ou de désintégration de l'individu dans le groupe. Dans cette

D'un point de vue sociologique, l'accompagnement social renvoie à l'idée d'un rassemblement de vues qui induit un rapport de solidarité, de partage et de construction commune d'un projet (Jacquey-Vazquez, 2018). En France, il s'est imposé depuis une trentaine d'années comme l'une des modalités de réponse aux problèmes d'exclusion sociale (Cervera et al., 2018). Il se traduit par des initiatives de mise en place de structures organisées pour accompagner les personnes âgées plus particulièrement les retraités à se recréer des conditions meilleures pour leur « ré-intégration » dans la communauté. L'on peut citer par exemple, les établissements pour personnes âgées dépendantes (EPHAD), les services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) qui ont été créés pour permettre une resocialisation des retraités. Aussi, leur mise en place répond à la nécessité de donner l'autonomie des personnes âgées en vue d'assurer leur citoyenneté à travers une dynamique de changement qui repose sur la reconnaissance de leurs « capacités » potentielles.

En Côte d'Ivoire, les réponses à la problématique du vieillissement ne sont pas suffisamment prises en compte et ne s'inscrivent pas dans un cadre de référence systématisé et consolidé par le gouvernement. En effet, en dépit de l'adoption du Plan d'action international sur le vieillissement de Madrid<sup>2</sup>, le pays ne dispose toujours pas une politique définie de protection et de promotion des personnes âgées. La couverture sociale en faveur des personnes

---

étude, elle est abordée comme un espace opérant le passage du retraité de la vie professionnelle à sa « ré-intégration » sociale.

<sup>2</sup> Ayant pris la pleine mesure des enjeux du vieillissement, les Nations unies ont adopté en 2002 à Madrid une déclaration politique et un plan d'action international sur le vieillissement. Ce plan propose une approche nouvelle et audacieuse du vieillissement au 21<sup>ème</sup> siècle en adoptant trois orientations principales : les personnes âgées et le développement ; la promotion de la santé et du bien-être jusqu' dans le troisième âge et la création d'environnement porteurs et favorables. Il représente une source d'inspiration pour la prise de décisions à laquelle peuvent puiser les gouvernements, les organisations non gouvernementales et d'autres acteurs en vue de modifier la perception des citoyens âgés dans leurs sociétés respectives, les relations qu'elles entretiennent avec eux et l'aide qu'elles leur apportent.

âgées est marginale voire inexistante. Face à ce constat, le besoin de sociabilité de cette frange de la population s'avère plus que nécessaire. Cette sociabilité se manifeste par la création de groupements associatifs à l'initiative des retraités. C'est ce que Guillemard (2002) traduit par le concept de retraite solidaire c'est-à-dire la volonté des retraités de participer à la vie associative. De plus en plus, l'espace associatif est investi par les retraités ivoiriens. En parcourant les écrits sur la dynamique de la retraite solidaire en contexte ivoirien, l'on se rend compte qu'il y a un vide relatif dans la littérature scientifique. Excepté les travaux de Brou et Toh (2016) qui décrivent le processus de resocialisation des retraités par des mécanismes de solidarité et d'entraide à travers l'Association des retraités de Cocody (ARECO), rares sont les études sociologiques qui traitent cette question. Si, ce motif de mobilisation collective évoqués par ces auteurs se justifient, cependant la pratique de la solidarité associative mérite d'être questionnée au regard des enjeux qui orientent les actions des différents acteurs. Cette étude qui a comme champ d'étude l'Union Nationale des Retraités de Côte d'Ivoire (UNARCI) s'inscrit en droite ligne dans la problématique de la solidarité au sein des associations. Au sein de cette association, la quasi-totalité des adhérents présentent une figure sociale de personnes vulnérables. Ainsi, depuis sa création, elle œuvre pour une justice sociale dont le fondement repose sur les actions de solidarité et d'assistance mutuelle. Mais paradoxalement, cette valeur sociale s'est transformée en services d'engagement altruiste, c'est-à-dire par des pratiques de bienveillance portées vers une catégorie de membres.

Cette étude se positionne au croisement de deux approches disciplinaires ; la sociologie de l'économie sociale et solidaire et celle de la protection sociale. La première montre que par la solidarité, les associations constituent des réseaux de ré-intégration et de ré-insertion sociale des retraités. La seconde permet de comprendre les actions altruistes ou les pratiques de bienveillance développées en faveur des membres au sein de l'association et qui visent à assurer leur épanouissement post-retraite. Sur cette base, la théorie

de la norme altruiste offre un cadre d'analyse pertinent à la compréhension de l'engagement bénévole des dirigeants. Cette théorie est empruntée de Schwartz (1977) et de Marouby (2005) pour expliquer le comportement altruiste de tel ou tel individu dans un groupe social en se fondant sur les normes sociales. Elle stipule que l'*homosympathicus* qui est un être social aux multiples valeurs humaines, entretient avec ses semblables, des relations de responsabilité, de partage et de compassion dans de multiples réseaux de solidarité et d'appartenance en dehors desquels il ne peut exister. Le sentiment d'altruisme prenant ainsi le pas sur les actions de solidarité réciproque et d'entraide, l'UNARCI se voit détourner de son objectif de justice sociale.

Qu'est ce qui explique cette forme d'accompagnement social (engagement altruiste) ? Quels sont les rapports qu'entretiennent les différents acteurs au sein de l'association ? Comment ces rapports fabriquent-ils une retraite solidaire ? Le présent texte analyse la retraite solidaire sous le rapport de l'engagement altruiste. Il s'agit dans un premier temps de décrire le mode de fonctionnement de l'UNARCI à travers son organisation interne, ses principes et valeurs. En second lieu, l'étude analyse les pratiques de solidarité par l'accompagnement social. Enfin, troisièmement, l'étude montre les enjeux liés à ces pratiques.

## **1- Méthodes et matériels**

Cette étude s'est déroulée dans la ville d'Abidjan, précisément dans les communes de Yopougon et de Koumassi<sup>3</sup> auprès des ménages de retraités affiliés à l'UNARCI. Elle s'est appuyée sur une démarche qualitative pour la collecte de données de terrain. Les enquêtes ont été réalisées auprès de deux catégories d'acteurs de façon discontinue durant la période allant du 03 avril

---

<sup>3</sup> Le choix de ces deux communes se justifie par le fait qu'elles regorgent deux tiers des membres de cette association qui revendique plus de 800 personnes.

**Sociabilité, accompagnement social et vie associative de l'Union Nationale des Retraités de Côte d'Ivoire (UNARCI) de la ville d'Abidjan.**

2018 au 12 juillet 2018. Premièrement, des entretiens individuels semi-directifs ont eu lieu avec les responsables de l'association c'est-à-dire les membres du bureau en occurrence le président, le vice-président et le secrétaire général. En second lieu, un focus group s'est tenu avec des membres de base. Ces entretiens ont été rendus possible grâce à l'élaboration de guides d'entretien qui s'articulaient autour de 3 thèmes dont 1) la gouvernance de l'UNARCI, 2) les prestations en faveur des membres, 3) les enjeux liés aux actions de solidarité actions. En plus des 8 responsables des deux sections, un échantillon 32 retraités (chefs de ménage), tous membres de base a été constitué sur la base de la méthode de boule de neige. Le tableau ci-dessous présente les détails de l'échantillon :

Tableau 1. Répartition de l'échantillon selon les sites d'enquête

Section UNARCI	Responsables		Membres de base		Total	
	VA	VR	VA	VR	VA	VR
Koumassi	3	7	12	30	15	37
Yopougon	5	13	20	50	25	63
Total	8	20	32	80	40	100

VA : valeur absolue      VR : valeur relative (%)

(Source : Nos enquêtes de terrain, 2018)

Le choix des personnes enquêtées a été dicté par la technique de boule de neige. Celle-ci a consisté à utiliser les personnes-ressources comme source d'identification des unités d'enquête. En effet, les premières rencontres effectuées avec les responsables des sections ont permis de rechercher, et de rassembler (grâce à leurs contacts téléphoniques) les membres de base disponibles pour l'enquête. Ainsi, comme indiqué dans le tableau, nos investigations ont permis d'enquêter plus de personnes à Yopougon (63%) qu'à Koumassi (37%). Cela s'explique par la vitalité et le dynamisme de la section de Yopougon contrairement à celle de Koumassi qui peine à retrouver ses marques. Aussi, la section de la commune de Yopougon regorge plus d'adhérents estimés à plus 200 retraités que celle de Koumassi qui en a moins de 100.

En dernier ressort, les données collectées ont été retranscrites manuellement pour constituer un corpus d'informations à analyser. L'analyse s'est faite par la méthode d'analyse de contenu thématique développée par Bardin (2002). L'intérêt de cette démarche analytique réside dans sa capacité à traiter une grande quantité d'informations de façon systématique et objective en identifiant les contenus significatifs des discours d'acteurs afin de dévoiler le sens caché (dévoilement du sens implicite) du problème que l'on veut comprendre (compréhension du sens explicite). Cette analyse a été renforcée par les données obtenues de lectures exploratoires de documents.

## **2.- Les fondements de l'action collective en association**

Le besoin de regroupement des retraités a favorisé la mise en place d'une association pour répondre à leurs aspirations de sociabilité. Les modalités de fonctionnement de celle-ci déterminent les actions à mener en faveur des membres de base.

### **2.1.- De la mobilisation collective à la sociabilité associative**

Le passage à la retraite marque un changement majeur dans la vie des retraités. Il entraîne une rupture du rythme de vie, des habitudes, du réseau professionnel donnant ainsi le sentiment d'un « isolement social ». Le maintien permanent à domicile des personnes retraitées est également vu comme une forme d'assignation à résidence. Conscients des difficultés liés à la vieillesse, les personnes à la retraite ont pris l'initiative de mettre en place une association : l'union nationale des retraités de Côte d'Ivoire (UNARCI). Cette association est née d'une absence du lien social vécue comme un manque par des personnes qui s'engagent, pour y remédier, dans la réalisation d'un bien commun qu'ils déterminent eux-mêmes (Laville, 1997). Dans son essence, l'UNARCI est une association d'utilité sociale, sans but lucratif dont le projet



social véhicule certaines valeurs et principes qui gouvernent une organisation de l'économie sociale et solidaire notamment la primauté des personnes sur la recherche de profit, la prise en charge collective des aspirations individuelles, la finalité des services aux membres. En tant qu'association de retraités, elle s'est constituée autour d'enjeux qui concernent l'existence sociale hors-travail (Mehl, 1982). Les membres sont d'horizons professionnels divers. Leur participation à la vie associative constitue un mode de relation et d'expression librement choisi mais guidée par la sociabilité. Ainsi, le désir de nouer des relations amicales ou fraternelles au sein de l'association est un moyen d'améliorer leurs conditions de vie. La sociabilité se traduit ainsi au sens simmelien par « le fait d'être avec d'autres personnes agréablement<sup>4</sup> ». Elle est révélatrice de valeurs solidaristes. C'est pourquoi en donnant les motivations qui justifient la création de cette association, le président de la section de Yopougon Niangon Sud à droite affirme : « nous avons à un moment donné, senti le besoin de nous unir pour ne pas sentir le poids de la retraite. Certes, chacun vit sa retraite comme il le souhaite mais en nous organisant en association, on se sent plus qu'en famille car cela donne l'occasion de partager nos idées, nos ressources pour s'entraider ». L'expression de cette vision solidariste résulte de la manifestation d'un affaiblissement du lien social chez la plupart des retraités rencontrés. En général, ces derniers éprouvent de la peine à réintégrer leurs familles élargies surtout lorsque la retraite n'a pas été suffisamment préparée faute d'acquisition d'un capital symbolique (par exemple des réalisations sociales) ou d'un capital économique (ressources économiques). Moffet (1985, p. 56) soutient à ce propos que « les relations soutenues avec la famille étendue ont changé et elles ne sont plus maintenues de façon systématique comme avant. Par ailleurs, les relations de voisinage sont souvent inexistantes ».

De même, la crise de la vie chère et la montée en puissance de l'individualisme donnent à voir aujourd'hui, que les réseaux informels d'amitié

---

<sup>4</sup> Simmel utilise le terme allemand de *Geselligkeit* pour l'exprimer.

sont souvent mis en mal. Dans ces conditions, la perspective de reconstituer les solidarités permet aux uns et aux autres de s'inscrire dans des relations de réciprocité qui cristallisent le "vivre ensemble" associatif. D'ailleurs, Fortin (1992, p. 268) fait remarquer que « *l'adhésion à une association, bien que volontaire, est doublement liée à la sociabilité car premièrement, on y adhère parce qu'on est déjà dans un réseau de sociabilité ; en effet dans pratiquement tous les cas, le recrutement des membres se fait de façon active et personnalisée. Deuxièmement, l'adhésion a pour but de prolonger celle-ci, en "socialisant"* » les membres à la vie associative. De ce point de vue, la logique de la sociabilité trouve du sens dès lors que les pratiques sociales au sein de l'association font renaître d'une certaine façon des relations de convivialité qui participent à l'épanouissement social des membres. En somme, la mobilisation des retraités au sein d'un mouvement associatif témoigne d'une logique d'action collective visant à répondre à des aspirations nouvelles, mais aussi à des problèmes spécifiques.

## **2.2.- Modalités du fonctionnement associatif**

Les modalités de fonctionnement de cette association sont semblables à celles qui se réclament d'une organisation de l'économie sociale et solidaire. De façon classique, comme tout groupement associatif, il y a d'une part à la tête de cette association, une équipe dirigeante (bureau central) et d'autre part l'assemblée composée des membres de base. Ce bureau coordonne toutes les activités des différentes sections (une dizaine au total sur le territoire national). Du point de vue de son organisation fonctionnelle, chaque section est autonome bien que dépendant du bureau central. Toutefois, c'est véritablement au sein des sections que se perçoit le mode de fonctionnement de l'UNARCI. Nous nous appuyons sur les exemples des sections étudiées (Yopougon et Koumassi). Ces deux sections sont dotées d'organes de décision identiques c'est-à-dire un bureau de section (l'équipe dirigeante) chapeauté par un président et les membres de base. Cette équipe est la cheville ouvrière de l'association car c'est elle qui œuvre à sa vitalité et à son dynamisme.

La particularité de ces deux sections réside dans le choix de leurs dirigeants. En effet, ces derniers sont choisis non seulement pour leur charisme et leur dynamisme, mais c'est surtout les positions sociales qu'ils occupaient avant leur retraite qui déterminent leur choix par leurs pairs. Le critère fondamental qui définit ceux-ci repose sur le capital symbolique au sens bourdieusien du terme. Pour la plupart des membres interrogés, « c'est le volume de reconnaissance, de légitimité et de consécration accumulé par un membre au sein de son champ d'appartenance » (Durand, 2005, p. 66) auparavant qui confère le statut de dirigeant de leur association. Cette manière de légitimer les dirigeants s'explique par la capacité de ceux-ci à offrir beaucoup plus de leur « investissement social » et de leur engagement social au service des autres. Autrement dit, les dirigeants des sections usent de leur pouvoir symbolique ou leurs relations dans le monde du travail pour mobiliser les ressources nécessaires devant servir au fonctionnement de l'association. Ainsi, les équipes dirigeantes de la plupart des sections de l'UNARCI comme par exemple celles de Yopougon et de Koumassi sont constituées d'anciens cadres supérieurs (administrateurs civils ou financiers, officiers supérieurs de l'armée, commissaires de police, cadres de banque, etc.) ayant exercés de hautes fonctions dans l'administration publique ou privée. Leur statut social associé à leur position dans le groupe leur confère une position d'autorité et des prérogatives particulières, mais aussi des devoirs et responsabilités spécifiques (Saussey, 2011) envers les membres. C'est ce que précise l'un des responsables de la section de Koumassi en ces termes : « *Moi, en tant que premier responsable, j'ai l'obligation de faire en sorte que tout le monde soit satisfait des bienfaits de l'association. Grâce à mes relations personnelles, on trouve tant bien que mal les moyens d'agir* ». Cette forte implication des dirigeants à la vie associative confirme leur engagement social. Viriot-Durandal et Reguer (2011) le définissent comme l'ensemble des relations non marchandes, structurées et durables, extérieures à une relation familiale ou amicale, et ayant pour finalité la participation à des actions pour autrui. Ce qui est mis en évidence ici, c'est le dévouement des dirigeants de participer bénévolement à la vitalité de l'association pour accompagner les autres membres. Ce dévouement rend

compte d'un sacrifice que consentent ces derniers qui s'ignorent en se mettant au service de la cause des autres.

### **3.- Les pratiques d'accompagnement des retraités**

La vie associative représente un effort pour développer des formes de solidarité. Ainsi, les pratiques d'accompagnement des retraités se traduisent par l'engagement solidaire des dirigeants à travers un travail de bénévolat. De même, l'accompagnement social se traduit par le recours par la finance solidaire.

#### **3.1.- L'engagement solidaire des dirigeants**

D'une manière générale, le mouvement associatif est confronté à des difficultés d'accès aux financements publics ou privés. Cela a pour conséquence les contre-performances de nombreuses associations qui ont du mal à fonctionner et se trouvant ainsi dans l'obligation de rechercher des modes de financement alternatifs. Or, compte tenu de la forte demande sociale, les associations de retraités ont plus besoin de subventions pour soutenir leurs membres. De ce fait, leurs dirigeants ont développé des stratégies en s'engageant à trouver des ressources notamment des dons (nature ou espèces) pour satisfaire la grande majorité des membres ». L'engagement solidaire dont ils sont porteurs, traduit leur altruisme c'est-à-dire leur participation à des actions de solidarité envers les autres membres. Nowik et Morel (2006) assimilent d'ailleurs ces dirigeants à des seniors qui veulent être utiles aux autres en témoignent le discours d'un enquêté :

« Notre président est quelqu'un d'exceptionnel ! Si, notre association existe toujours c'est grâce à lui. Toutes les actions qui se mènent dans l'association sont de son fait. On est tous des retraités mais, on dirait que lui s'oublie pour nous ; tellement il est au four et au moulin lorsqu'il y a un problème qui touche un membre »  
(S. K, membre de base, section de Yopougon Niangon Sud à droite)

Cet engagement à agir au bénéfice de l'autre donne le sentiment que les dirigeants d'association ont une grande responsabilité vis-à-vis de leurs associations. Cette responsabilité consiste à s'investir dans l'association à travers les actions de solidarité. De fait, il s'agit d'un travail de bénévolat dans lequel, ils s'engagent et qui montre leur dévouement à travers certaines pratiques sociales visant à soutenir ou assister les membres de l'association. Les enjeux liés à ces pratiques résultent de comportements altruistes qui sont dominées par certaines valeurs humaines telles suggérés par Peret (2016, p. 2) : « la bonté (qui se traduit spontanément en actes dès que les circonstances le permettent), la bienveillance (qui est une disposition favorable envers autrui accompagnée d'une volonté de passer à l'acte), la gentillesse (qui est une douce prévenance qui se manifeste dans notre manière de nous comporter), la fraternité (qui procède du sentiment d'appartenir à la grande famille humaine) qui sont de caractéristiques humaines ». Comme on voit, le bénévolat dont fait preuve les dirigeants répond à un double enjeu à savoir ; le besoin d'une reconstitution des liens sociaux et la manifestation d'une solidarité intergénérationnelle. La plupart des dirigeants interviewés expriment leurs engagements associatifs par le fait d'être utile aux autres :

« Quand, on est la même chose et qu'on a un peu plus que les autres, il faut savoir le partager. En le faisant, on se sent mieux dans sa tête et dans sa peau. »

(A. Y, membre du bureau, section Yopougon-Niangon Sud à droite)

Un autre en rajoute :

« La vie ainsi faite ! la retraite ne réussit pas toujours tout le monde. Il y a des gens qui vont à la retraite en bonne santé. Et, il y a aussi d'autres qui y vont déjà en étant malades. Quand ça se présente comme cela, il faut savoir soutenir les plus démunis et les plus nécessiteux

sinon on se fait hara-kiri soi-même, en les voyant ainsi. »  
(N.P, membre du bureau, section de Koumassi)

Le besoin d'utilité sociale tel que suggérés par les enquêtés traduit l'idée du « don de soi ». Dans le contexte associatif, le don est une action sociale gratuite. C'est pourquoi, il se fait de façon bénévole sans aucun calcul économique. De par son caractère gratuit, il concilie l'individualisme et l'altruisme pour constituer l'éthique du bénévolat. Dans son analyse sur le don, Marcel Mauss cité par Durand (2005) présente le don sous une double dimension : la dimension humaine et la dimension sociale. La première fait découvrir le visage humain du donateur (l'individu généreux, bienfaiteur) et la seconde renvoie à l'action de charité que l'autre qui est dans le besoin reçoit. Sur cette base, « le bénévolat représente une forme particulière de don ; les bénévoles n'échangent pas, ils donnent. Ce don des bénévoles est à la fois ce qui organise et définit le bénévolat : un ordre moral et une motivation. Sans don, il ne peut y avoir de bénévolat » (Durand, 2005, p. 88). C'est le désir de solidarité envers les autres qui constitue ainsi l'épine dorsale du bénévolat. Le bénévole n'échange pas mais il donne sans attendre quelque chose en retour pour nouer ses relations avec les autres.

### **3.2 - L'accompagnement par le recours à la finance solidaire**

Le système financier des banques classiques exclut les personnes retraitées de leur registre de financement du fait de l'insolvabilité et de la précarité de l'état de santé de ceux-ci qui n'offrent aucune garantie de remboursement. Face à ces difficultés, les dirigeants de l'UNARCI ont motivé la quasi-totalité de leurs membres à adhérer à une entreprise de finance solidaire : le Fonds international pour le développement de la retraite active (FIDRA). Cette institution de microfinance a pour objet de mobiliser l'épargne et d'octroyer des prêts à des taux très réduits aux retraités. Aussi, elle offre une

variété de services non monétaires aux retraités afin de leur donner la possibilité de rester actifs et d'améliorer leur qualité de vie. A ce titre, de nombreux membres ont domicilié leur compte dans cette structure afin de bénéficier de financements à l'initiative de l'UNARCI en témoigne cet enquêté :

« Lorsque je partais à la retraite, mon souci était de savoir, s'il était encore possible de faire quelque chose qui pouvait m'aider à tenir jusqu'à ma mort. Et puis, j'ai dit bon, vaut mieux adhérer à l'Unarci pour me retrouver avec des gens comme moi pour avoir des idées. Ça fait plus de 10 ans que j'ai adhéré à cette association. Et comme, on a un président très dynamique qui est entouré de bonnes personnes, ils nous ont aidé à avoir de petits financements pour mener des activités. Aujourd'hui, où je vous parle, j'ai construit un enclos pour élever des porcs. De 4 porcs, je suis passé à une dizaine et maintenant en 2019, j'ai 25 têtes après avoir vendu plusieurs d'entre eux. »

(G.T, retraité, section de Yopougon-Niangon Sud à droite)

Le passage à la retraite rompt avec le monde du travail. Les changements qui interviennent dans le processus de ré-intégration sociale ne sont pas de nature à créer les conditions de vie favorable aux retraités eu égard aux contingences nouvelles. Par conséquent, la nécessité d'appartenir à une association de solidarité s'avère indispensable pour les retraités. En effet, en adhérant à l'UNARCI, les retraités se donnent les moyens de se « ré-inventer » grâce aux opportunités qu'offrent le FIDRA, en tant qu'institution bancaire et solidaire des retraités. Elle se présente comme une réponse innovante (Artis, 2013) à la problématique de la retraite. Les pratiques financières solidaires qui constituent le champ d'action du FIDRA sont des facteurs de solidarité, de création de lien social et de cohésion sociale. Cette structure présente un système de financement fondé sur les relations sociales. Ainsi, en renforçant les liens entre retraités au sein de leur association, la finance solidaire rapproche ceux-ci de la société et crée les conditions d'une retraite durable.

## **4.- Les enjeux liés aux pratiques d'accompagnement**

Les enjeux se situent à deux niveaux : les enjeux au niveau individuel et les enjeux au niveau social.

### **4.1- Enjeux individuels**

L'accompagnement social des retraités au sein de l'UNARCI relève du domaine du travail social en milieu associatif. Il s'apprécie en termes de réponses apportées aux désidératas de la retraite, vécus par les retraités (notamment les plus vulnérables) qui ont du mal à se reconstruire dans la vie post-retraite. Sur le plan individuel, l'existence d'un lien direct entre la pratique d'une activité bénévole et l'amélioration du bien-être physique et psychologique a été mise en évidence par plusieurs recherches menées aux États-Unis, au Canada ou aux Pays-Bas. Il ressort de ces études que chez les seniors, en particulier les personnes âgées, le taux de mortalité et de dépression est plus faible au regard de leurs capacités fonctionnelles. Ce qui voudrait dire que le fait d'être actif pour un retraité répond à un double enjeu de santé mentale et physique dans la mesure où l'activité sociale permet de réduire le stress et de se maintenir en bonne santé. Des sociologues et professionnels de santé réunis au sein du centre d'étude et de recherche sur la philanthropie (Cerphi) ont démontré de surcroît que la vitalité, le capital social, l'estime de soi et la satisfaction de rendre service dans un cadre associatif fondé sur l'autonomie des bénévoles sont des facteurs directs d'amélioration de la santé. Le travail de bénévolat qui guide leurs actions, est vu comme un moyen de lutter contre l'isolement des retraités. L'UNARCI se présente ainsi comme un cadre collectif, porteur de valeurs comme le désintéressement ou le dévouement pour la cause commune tels que véhiculés par les principes et valeurs associatifs comme l'avance un responsable :



« Pour nous, c'est l'homme avant tout. Tel est notre devise parce qu'après 35 ans de service rendu au pays, qu'est-ce qu'un retraité peut rechercher ? De l'argent ? Non ! C'est pourquoi il faut offrir son amour, son affection aux personnes comme nous qui sont dans le besoin. Après tout l'homme est plus important que l'argent. »  
(G.T, membre de bureau, section de Koumassi)

Ce discours sous-entend des pratiques d'« actions verticalement orientées<sup>5</sup> » dont les supports tiennent sur des valeurs humanistes. En effet, en centrant les actions de solidarité sur l'homme, c'est l'être humain dans sa totalité (santé physique, ressources matérielle et sociale, culture), ses relations avec les autres que les dirigeants cherchent à valoriser. La primauté de l'humain dans la hiérarchie des valeurs suggère ainsi un travail d'accompagnement des retraités face aux nombreux problèmes rencontrés dans leur vie sociale.

#### **4.2- Au niveau social**

L'engagement solidaire des dirigeants traduit la qualité et l'intensité d'une solidarité intergénérationnelle qui permettent de renforcer le lien social. En mettant l'homme au cœur de leurs actions sociales, les dirigeants de l'UNARCI s'engagent volontairement à aider les membres sans contrepartie financière. Les raisons qui motivent les retraités à s'engager à la vie associative sont aussi d'ordre social. Muller (2003) les appréhende à travers ;1) le souci d'échapper à la solitude et de garder un réseau de relations sociales, 2) le besoin de se sentir encore utile et d'exercer des responsabilités, 3) la volonté d'être toujours un acteur social, solidaire des autres générations.

Si la première motivation traduit le sentiment d'adhésion de nombreux retraités à l'UNARCI qui voient la retraite comme une « mort sociale », les deux dernières sont révélatrices d'un engagement social des dirigeants.

---

<sup>5</sup> Il faut y voir les actions du haut vers le bas mettant en relation les dirigeants en direction des membres

L'investissement de ces derniers dans l'association permet de déconstruire ce stéréotype pour donner sens à la retraite comme un temps d'activité pendant lequel les individus continuent de participer à la vie sociale et à des réseaux de sociabilité (Desmulier et al., 2003). La sociabilité renvoie à la participation, au besoin de pratiquer des activités socialement reconnues c'est-à-dire d'exercer un travail de bénévolat pour se sentir plus utiles aux autres. Ce qui sous-entend, une gestion libre et désintéressée de l'activité associative. Dans ce jeu social, le bénévolat est vu comme une forme particulière du don ; un don utile pour autrui qui exprime une solidarité sociale. Lipovetsky (1992) fait remarquer à juste titre que la majorité des personnes consacrant du temps à des activités bénévoles déclarent agir au nom de grands idéaux humanistes c'est-à-dire pour l'amour du prochain, rendre la vie plus humaine et plus solidaire. Mais par-delà ces référentiels, ce sont surtout le plaisir de rencontrer autrui, le désir de valorisation sociale, l'occupation du temps libre qui constituent les motivations essentielles du bénévolat. Cela résume le profond sentiment d'un dirigeant en ces termes :

96

« Moi, je ressens un sentiment de joie, en tout cas un réel plaisir d'aider les frères, les amis comme moi qui ont de la peine à vivre leur retraite. Surtout pour des gens qui ont travaillé, qui ont rendu service à l'Etat, aux entreprises et qui au soir de leur vie, deviennent malades, invalides et qui ont de la peine à vivre décemment leur retraite. Je vois que c'est éprouvant. C'est pourquoi, quand je les aide, je suis très à l'aise, surtout d'avoir apporté quelque chose à l'humanité. »

(B. T, membre de bureau, section de Yopougon Niangon Sud à droite)

Comme on le voit, la pratique d'une activité de bénévolat tend à démontrer l'estime de soi (sentiment d'accomplir un devoir), le désintéret (gratuité du don), la satisfaction de rendre service dans un cadre associatif où le lien social se reconstruit à l'aune de solidarités. Elle instaure une reconnaissance des retraités à travers leur utilité dans la société.

## Conclusion

Cette étude a permis de comprendre la vie associative des retraités dans un contexte marqué par le relâchement du lien social en milieu urbain. L'émergence d'une prise de conscience collective des problèmes liés à la retraite a favorisé chez les retraités d'Abidjan, la mise en place de l'union nationale des retraités de Côte d'Ivoire. Au sein de cette association, s'est développée une solidarité verticale qui se présente comme un accompagnement social. Grâce à un capital social acquis, conservé et entretenu durant les périodes de travail, les dirigeants de cette association se sont engagés à développer des formes de sociabilité à travers des pratiques de solidarité au profit des membres qui se sentent de plus en plus fragiliser par le départ à la retraite. Leurs actions se révèlent comme un travail bénévole dont le but est de restaurer les liens sociaux entre retraités. Cette fonction d'humanisme par l'accompagnement social induit une relation d'altruisme « désintéressé », de partage et de désir de valorisation sociale des retraités. Au prisme de cet engagement bénévole, se trouvent le besoin de se sentir utile c'est-à-dire la volonté d'être un acteur social solidaire des autres. Ces derniers, à leur tour ont pour soucis d'échapper à l'angoisse, à la solitude en restant dans un réseau de relations sociales pour s'assurer une retraite durable.

## Bibliographie

Artis, A. (2013). Finance solidaire et système financier : une approche historique. *Revue internationale de l'économie sociale*, III(329), 65-78.

Bardin, L. (2002). *L'analyse de contenu*. Paris, France : Presses Universitaires de France.

Bigot, R. (2001). Quelques aspects de la sociabilité des Français, *Cahier de recherche du Crédoc*, 169, 15-35.

Brou, N.-P. et Toh. A. (2016). L'engagement associatif et la reconstruction de la figure sociale du retraité en Côte d'Ivoire. L'exemple des retraités de

l'association des retraités de Cocody (ARECO). *Revue internationale des sciences et technologies de l'éducation*, 5, 95-110.

Cervera, M., Emond, C., Hourcade, R., Jung, C. et Gall (Le), R. (2018). Mesurer les effets de l'accompagnement social ? Les principaux enseignements d'une revue de littérature. *Revue des politiques sociales et familiales*, 126, 83-90.

Desmulier, D., Polfliet M. et Rauscher J-B. (2003). La sociabilité des retraités, une approche statistique (enquête). *Terrains & travaux*, II(5), 151-164.

Durand, E. (2005). Le bénévolat, un temps social au service de la solidarité, *Revue internationale de l'économie sociale*, 302, 83-90.

Fortin, A. (1992). Sociabilité, identités et vie associative. *Sociétés contemporaines*, 11-12, 265-283.

Gbongué, F., Planchet, F. et Abderrahim, O. (2005). État des lieux des systèmes de retraite en Afrique Subsaharienne francophone. *Revue subsaharienne d'économie de finance*, 1-17.

Guillemard, A.-M. (2002). De la retraite mort-sociale à la retraite solidaire. La retraite une mort sociale. *Gérontologie et société*, III(102), 53-66.

98

Holzmann, R. (2000). La réforme des retraites : l'approche de la Banque mondiale. *Revue Internationale de Sécurité Sociale*, (53)1, 13-42.

Jacquey-Vazquez, B. (2018). L'accompagnement social. *Rapport de l'Inspection Générale des Affaires Sociales*, 2017.

Laville, J-L. (1997). L'association : un champ pour la sociologie économique. *Cahiers Internationaux de Sociologie*, Nouvelle série, vol. 103, 335-350.

Lipovetsky, G. (1992). *Le crépuscule du devoir. L'éthique indolore des nouveaux temps démocratiques*. Paris, France : Gallimard.

Marouby, C. (2005). Pour une économie de la sympathie. Propos sur la double anthropologie d'Adam Smith. *Finance et Bien Commun*, II(22), 18-24.

Mehl, D. (1982). Culture et action associatives. *Sociologie du travail*, 1, 24-42.

Moffet, S. (1985). La vie associative des personnes âgées. *Service social*, 34 (1), 55-76.

Muller, G. (2003). Retraités, oui. En retrait, non. L'engagement des retraités dans la vie associative, *Empan*, IV(52), 62-67.

Sociabilité, accompagnement social et vie associative de l'Union Nationale des Retraités de Côte d'Ivoire (UNARCI) de la ville d'Abidjan.

Netter, F. (1967). Les problèmes posés par les régimes complémentaires de retraites. *Revue économique*, XVIII(2), 292-316.

Nowik, L. et Morel, G. (2006, septembre). Engagement associatif : ces retraités qui veulent être utiles aux autres... Communication présentée au congrès de l'AFS, Bordeaux, France.

Schwartz, S. H. (1977). Normative influence on altruism. In L. Berkowitz (Ed.), *Advances in experimental social psychology*. New York Academic Press, 10, 221-279.

Thiveaud, J.-M. et al. (1995). Le régime des retraites des fonctionnaires civils avant la loi de « budgétisation » du 8 juin 1853. *Revue d'économie financière*, 35, 273-303.

Viriot-Durandal, J.-Ph. et Reguer, D. (2011). Retraite, engagement social et citoyenneté active. *Gérontologie et société*, 34(138), 143-164.